

## • CLIMAT

### En Gironde, les expropriés de l'immeuble Signal, symbole de l'érosion côtière, seront indemnisés

Construit au bord de l'océan, à Soulac-sur-Mer, ce bâtiment est devenu inhabitable à cause de l'érosion du littoral. Depuis leur évacuation en 2014, les copropriétaires réclamaient une indemnisation de l'Etat. Ils ont obtenu gain de cause le 21 janvier.

Par Claire Mayer (Bordeaux, correspondante)

Publié le 28 janvier 2021 à 12h52 • Mis à jour le 28 janvier 2021 à 15h07 • Lecture 2 min.



L'immeuble Signal, à Soulac-sur-Mer, le 5 janvier 2014. LAURENT THEILLET/PHOTOPQR/SUD OUEST/MAXPPP

#### Habitants dédommagés

Après sept années de procédures, la préfète de Nouvelle-Aquitaine, Fabienne Buccio, a annoncé, le 21 janvier, qu'un accord avait été trouvé quant à l'indemnisation des copropriétaires de l'immeuble Signal. Victime de l'érosion marine, ce bâtiment avait été évacué le 29 janvier 2014. Devant l'impossibilité de pouvoir un jour vendre ou récupérer leur bien, ses copropriétaires demandaient depuis un dédommagement de l'Etat. Et 92 propriétaires sur 99, soit 72 appartements sur 78, ont accepté la proposition : une enveloppe globale de 7 millions d'euros, répartie entre chaque propriétaire au prorata de la taille de son bien. « *L'objectif est que les premières indemnisations puissent intervenir ce printemps* », a précisé M<sup>me</sup> Buccio.

#### Côte grignotée

La première pierre du Signal est posée en 1965 à Soulac-sur-Mer, située au bord de l'océan Atlantique, à la pointe du Médoc en Gironde. L'heure est à l'innovation, au béton et au rêve balnéaire. Erigé sur la dune, à seulement 200 mètres du trait de côte, l'immeuble de quatre étages promet une vue imprenable sur l'horizon marin. A sa livraison, en 1967, les 78 appartements partent comme des petits pains. Mais, au fil des ans, l'érosion marine grignote progressivement la côte. En février 2010, la violente tempête Xynthia s'abat sur le bâtiment, qui n'est alors plus qu'à 40 mètres de l'eau. Sans issue possible, les habitants du bâtiment, majoritairement retraités, devront plier meubles et bagages quatre ans plus tard.

[Lire aussi](#) | [Climat : la moitié des plages du monde pourraient disparaître d'ici à la fin du siècle](#)

#### Thermomètre du climat

L'immeuble Signal est devenu un symbole du réchauffement climatique, de la montée des eaux et de l'érosion côtière. Ses occupants sont considérés comme les premiers réfugiés climatiques français. En 2014, lorsque les derniers habitants sont évacués, le Signal n'est plus qu'à 9 mètres du bord de la

dune. Laissé à l'abandon, le bâtiment demeure un danger. Il menace de s'effondrer dans l'océan Atlantique avec l'amiante qu'il renferme. Pour éviter une catastrophe écologique, une vaste opération de désamiantage est lancée en 2019. Financée par l'Etat, elle a permis de retirer 50 tonnes de matériaux polluants.

### **Feuilleton judiciaire**

L'Etat avait d'abord proposé aux propriétaires 1,5 million d'euros à partager – 20 000 euros par appartement. Trop loin du prix d'achat, selon les expropriés. Après la mobilisation d'élus, l'Assemblée vote, fin 2018, en faveur de l'indemnisation des copropriétaires. L'affaire semble donc en bonne voie, mais, le 10 juillet 2020, le tribunal administratif de Bordeaux rejette toute faute de l'Etat, arguant qu'il n'avait pas d'informations suffisantes sur les risques d'érosion lorsqu'il a délivré le permis de construire. Dix jours plus tard, le Sénat se prononce néanmoins pour l'indemnisation des propriétaires du Signal à hauteur de 70 % de la valeur estimée avant le risque d'effondrement. Un vote qui a permis l'accord négocié en janvier.

**Claire Mayer** (Bordeaux, correspondante)